

ATTESTATION D'IMMATRICULATION ATTESTATION OF TAXPAYERS REGISTRATION

Noms et prénoms : KENFACK FRANCE MERVEILLE

Name and first name

Numéro identifiant unique (NIU) : P020016672888E

Unique identification number (UIN)

Centre des impôts de rattachement : CDI DOUALA 4

Tax center

Régime fiscal : NON PROFESSIONNEL

Tax system

Sans préjudice de poursuites pénales pour fraude fiscale, donne lieu à une amende d'un million (1 000 000) de francs CFA par opération, l'utilisation frauduleuse d'un numéro identifiant fiscal ou comportant des indications erronées. Décret N° 2012/3731 du 13 novembre 2012

Without prejudice to criminal prosecution for tax fraud, gives rise to a fine of CFA F one million (1,000,000) per transaction, the fraudulent use of a tax identifier number or one containing incorrect information. Decree N° 2012/3731 of 13 November 2012

Une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à cent millions (100 000 000) de francs CFA est appliquée à toute personne ayant frauduleusement facilité, procédé ou tenté de procéder à l'accomplissement d'une obligation fiscale ou l'obtention de documents fiscaux en ligne. Loi des finances 2020. Article L104 bis

A fixed fine that may attain CFA F one hundred million (100,000,000) shall be imposed on any person who fraudulently facilitated, carried out or attempt to carry out a tax obligation or obtain tax documents online. Finance law 2020

Cette attestation a été générée par le système d'information de la Direction Générale des Impôts le 17 Avril 2024 à 16:50

